percarbonique, doué de propriétés oxydantes très énergiques.

L'oxyde de carbone se décompose en oxyde et en sous-oxyde C^8O^6 (Brodie).

L'acide sulfurique anhydre et l'oxygène sec donnent l'acide persulfurique, composé instable qui se détruit peu à peu lorsque l'effluve cesse d'agir.

L'effluve peut, d'après Berthelot, effectuer la fixation de l'azote sur les composés organiques. Cette réaction a lieu même sous de faibles tensions : aussi est-il probable que l'électricité atmosphérique joue un rôle dans la fixation de l'azote sur les principes immédiats des végétaux.

L'oxygène et l'hydrogène ne se combinent pas sous l'influence de l'effluve; la vapeur d'eau n'est pas non plus décomposée; néanmoins, Dehérain et Maquenne ont pu effectuer ces deux réactions à l'aide d'un appareil qui fournissait un effluve très voisin de l'étincelle.

EFFLUVOGRAPHIE s. f. (è-flu-vo-gra-fî — rad. *effluve*, et du gr. *graphô*, j'écris). Techn. Obtention de l'image photographique dans l'obscurité par l'effluve électrique.

— **Encycl.** Le 3 mars 1886, M. le docteur Boudet de Paris a fait à la Société internationale des Electriciens une communication sur cette question. Le 22 mars de la même année, M. le docteur D. Tommasi a présenté à l'Académie des sciences une note relative au moyen d'obtenir par la seule action de l'effluve électrique (décharge obscure) les mêmes effets que ceux que l'on réalise par l'emploi de la lumière en photographie. Voici le dispositif qu'il emploie : deux brosses métalliques, disposées parallèlement en regard l'une de l'autre, sont reliées chacune à un pôle d'une machine de Holtz. Une plaque au gélatino-bromure, sensiblement de même hauteur, est placée perpendiculairement aux brosses de telle sorte que le plan de la face sensibilisée contienne les bords de ces brosses ou en soit très voisin dans les deux sens. Le courant établi, une pose de quelques minutes est suffisante. Cette opération doit s'effectuer dans l'obscurité la plus complète. Il ne reste plus alors qu'à développer et à fixer, par les procédés ordinaires, l'image obtenue en pleine obscurité. Cette expérience tend à prouver que l'effluve produit les mêmes effets que les rayons ultra-violets; que, par conséquent, il doit exister une liaison entre les deux parties extrêmes du spectre, et que cette liaison est constituée par ce que M. Tommasi désigne sous le nom de *rayons électriques*.

Effort (LE SENTIMENT DE L'), mémoire présenté à la Société d'histoire naturelle de Boston par M. William James (1880), traduit en français dans la « Critique philosophique » par M. F. Pillon (1880). Après avoir constaté que nous avons un sentiment de l'*effort*, M. W. James distingue l'effort musculaire et l'effort mental proprement dit. C'est de l'effort ou exertion musculaire qu'il s'occupe d'abord. Contre l'avis de Jean Müller, de Bain, de Jackson, de Wundt, M. W. James soutient que le sentiment de l'énergie musculaire déployée n'est pas dû à la décharge du centre moteur dans le nerf *moteur*, mais n'est autre chose qu'une *sensation* complexe, transmise au cerveau par les nerfs *sensitifs*, et qui vient des muscles contractés, des ligaments tendus, des articulations comprimées, de la glotte fermée, du sourcil froncé, des mâchoires serrées, etc. Du moment qu'en élevant le bras on ignore et la quantité de muscles que l'on contracte et l'intensité de ces contractions, on avoue expressément que l'on n'a pas conscience de la façon dont s'effectue la décharge motrice. Les seuls sentiments et idées qui précèdent et conditionnent le mouvement musculaire sont des sentiments et des idées de ce mouvement *comme effectué*. Si je veux prononcer *Paul* plutôt que *Pierre*, c'est seulement la pensée de ma voix frappant mon oreille et de certaines sensations musculaires dans ma langue, dans mes lèvres et dans mon larynx qui me guident dans l'émission de ce mot. Or tous ces sentiments viennent des nerfs sensitifs et non des nerfs moteurs; en d'autres termes ils sont *afférents* et non *efférents*. Le prétendu sentiment de l'innervation efférente n'existe donc pas.

L'effort musculaire étant ainsi éliminé, et pour ainsi dire réduit à l'effort mental, la question devient simple. Qu'est-ce que l'effort mental ou volitionnel? Il y a des cas où l'action, pour s'accomplir, a besoin d'un effort volitionnel distinct, ou, selon l'heureuse expression de M. W. James, d'un *fiat*. Par exemple, dans notre lit, nous pensons au froid, et nous sentons la chaleur, et nous restons couchés; mais nous savons bien, tout le temps, que nous pouvons nous lever sans peine, si nous voulons : la difficulté est de vouloir. D'un autre côté, on peut multiplier indéfiniment les cas d'actions accomplies sans aucun *fiat* volitionnel distinct, la simple présence d'une image intellectuelle du mouvement et l'absence de toute image opposée étant des causes suffisantes pour le produire. Par exemple, au milieu d'une conversation animée avec un ami, je remarque un bout de ficelle sur le plancher : à l'instant je le ramasse, sans intention délibérée, et sans interrompre ma conversation. M. W. James propose, avec le docteur Carpenter, d'appeler *idéo-motrices* ces actions sans *fiat* spécial; et il conclut de la distinction précédente que toute représentation d'un mouvement éveille le mouvement réel qui en est l'objet, à moins qu'elle n'en soit empêchée par une représentation contraire présente en même temps à l'esprit. Souvent, en effet, la tendance d'une idée motrice particulière à se réaliser est arrêtée ou retardée par une représentation contraire. C'est alors qu'intervient le *fiat*, la décision distincte ou l'effort volitionnel. Le moment « qui tranche ainsi la vie en deux parts » se présente identiquement dans tous les cas. « C'est un état de l'esprit qui consent, accepte ou veut que certaines représentations continuent à être, ou deviennent, pour la première fois, partie de la réalité. » Le rôle de l'*effort* est d'amener le *fiat*, la volition décisive, c'est-à-dire la victoire définitive d'une idée, quoiqu'elle puisse être désagréable, la suppression permanente d'une idée, quoiqu'elle puisse plaire immédiatement. L'idée survivante est investie d'un sentiment de réalité que M. W. James déclare ne pouvoir analyser davantage. Elle se décharge au moyen du mécanisme approprié dans les muscles convenables; alors les sensations motrices se produisent, et l'effort musculaire prend naissance, en tant que distinct de l'effort volitionnel.

M. W. James est ainsi conduit à une vue curieuse des rapports qui existent entre le monde interne et le monde externe. « Les idées, en tant que purement représentatives de possibilités, semblent placées entre les deux... L'esprit peut prendre une de ces idées et en faire *sa* réalité. L'état de l'esprit sera l'erreur si la force externe ne prend pas à son compte la même idée; si elle la prend à son compte, l'esprit connaît la vérité. Mais qu'il soit dans l'erreur ou dans la vérité, l'acte par lequel l'esprit épouse l'idée est appelé *croyance*. La force externe ne semble nullement contrainte de prendre à son compte les idées de l'esprit, sauf lorsque l'idée est celle du mouvement corporel, et l'acte par lequel l'esprit prend ainsi la direction de la force externe est appelé *volition*... N'est-il pas évident, d'après cela, qu'il n'y a pas de différence intrinsèque entre la *croyance* et la *volition?* Ce que l'esprit fait dans les deux cas est la même chose. Il prend une image et dit : En ce qui dépend de moi, que ceci soit; que ceci soit réel pour moi. La manière dont se comporte la force externe est ce qui fait toute la différence. Généralement contrainte dans le cas de la volition motrice, elle est indépendante dans le cas de la croyance. » La croyance et la volonté ne sont donc immédiatement intéressées que dans une seule relation, celle qui existe entre les possibilités pour l'esprit et les réalités pour l'esprit. La notion de *réalité pour l'esprit*, que l'auteur postule comme un fait psychique ultime, devient ainsi la notion « pivotale » dans l'analyse de l'une et de l'autre.

M. W. James remarque, en terminant, que la théorie précédente, si elle est vraie, détruit le raisonnement de Maine de Biran, d'après lequel la résistance à notre effort musculaire nous révèle une réalité indépendante de nous-mêmes. Le sens musculaire étant une somme de sentiments afférents, n'est pas plus que tout autre un sentiment de la force. Il ne nous révèle rien que la dureté ou la pression, qui sont des sensations subjectives comme la chaleur ou la douleur. L'effort moral n'est pas transitif entre le monde interne et le monde externe; il ne se produit que dans le monde interne.

* **ÉGALISEUR** s. m. — **Encycl.** Electr. *Egaliseur de potentiel*. Cet appareil a pour but d'amener le potentiel d'un conducteur à être égal à celui qui est établi en un certain point de l'air ambiant. Son fonctionnement repose sur la remarque suivante : la dérivée du potentiel par rapport à la normale à la surface d'un conducteur en un point quelconque est proportionnelle à la densité électrique en ce point. Elle est donc nulle tout le long de la ligne neutre, d'où il résulte que le potentiel du conducteur est égal à celui des masses d'air qui environnent immédiatement cette ligne neutre. Le problème revient donc à relier métalliquement le conducteur au point de l'air dont on veut qu'il prenne le potentiel, puis à forcer la ligne neutre à passer par ce point. Les principaux *égaliseurs* de potentiel sont les pointes et le plan d'épreuve. En effet, si l'on installe une pointe en un point, la densité électrique y deviendra nulle. Pratiquement, on n'a jamais de pointe assez fine pour rendre cette densité rigoureusement nulle; aussi vaut-il mieux employer un plan d'épreuve que l'on ramène à l'état neutre après chaque contact. La densité électrique ne tarde pas à devenir inappréciable aux points où ont lieu les contacts.

** **ÉGALITÉ** s. f. — Turf. *Parier* ou *Prendre à égalité*, Se dit quand on parie pour un cheval dans des conditions telles que la somme à recevoir, s'il gagne, est égale à celle que l'on aura à donner s'il perd.

EGAN (Pierre), littérateur et dessinateur anglais, né à Londres en 1815. — Il est mort dans cette ville le 6 juillet 1880. Fils de l'écrivain Pierre Egan, auteur d'études de mœurs sur Londres, il imita dans ses premiers romans, *Robin Hood* (1840); *Wat Tyler* (1841); *Paul Jones* (1842), le genre historique mis à la mode par Walter Scott. Dès cette époque, il montrait sa préférence pour les faits extraordinaires et terrifiants. Si son style n'est pas très élevé, il se rattrape sur la quantité. Ses romans paraissaient en feuilletons; quelques-uns seulement ont été publiés en volumes; ce sont : *Imogen; the Poor Girl; Fair Lilias*, etc.

ÉGÉRON, détroit du grand archipel Asiatique, dans la partie méridionale de la mer de Banda; il sépare les îles Jamdena, au N., de celle de Salarou au S. Ce détroit, découvert en 1877 par le navire de ce nom, a environ 10 kilom. de largeur de l'E. à l'O.; mais il est très rétréci par des îles entourées de récifs qui divisent le détroit en deux chenaux de 3 kilom. de largeur environ.

EGGA, ville du Soudan central, dans le Haoussa, sur la rive droite du Niger inférieur, à 120 kilom. au nord du confluent du Benué, par 8° 48′ de lat. N. et 3° 58′ de long. E.; 25.000 hab. Située dans un pays marécageux et malsain, elle s'étend pendant plus de 3 kilom. le long du Niger. Egga est indirectement sous la protection du gouvernement anglais.

** **EGGER** (Emile), philologue et helléniste français, né à Paris le 18 juillet 1813. — Il est mort à Royat le 1er septembre 1885. Ses travaux sur la littérature grecque lui assurent une place éminente dans le monde de l'érudition. Dans la question homérique, par exemple, il devança les conclusions de la critique allemande, et ses leçons sur le théâtre des anciens Hellènes dénotent un talent critique de premier ordre. Il contribua largement à la prospérité de l'Association pour l'encouragement des études grecques. Il fut à trois reprises président de la Société de linguistique. Enfin, il excella dans l'enseignement, qui était pour lui non la parole jetée au vent et que personne ne recueille, mais « une œuvre de communication personnelle, une transmission sérieuse de quelque chose de vrai; on n'eut jamais à lui reprocher une routine, une doctrine fermée et hostile aux nouveautés. Aucune hardiesse ne l'effrayait, pourvu qu'elle fît ses preuves; aucune réforme ne l'alarmait, pourvu qu'elle fût discrète ». Egger a publié depuis 1877 : *Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants* (Paris, 1879, in-8°); *Histoire du Livre depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Paris, 1880, in-12); *la Tradition et les réformes dans l'enseignement universitaire* (Paris, 1883, in-8°).

EGGER (Victor-Emile), philosophe français, fils du précédent, né à Paris le 14 février 1848. Après d'excellentes études classiques, faites au lycée Saint-Louis et au lycée Charlemagne, il entra à l'Ecole normale supérieure en 1867 et prit successivement les grades d'agrégé de philosophie (1872) et de docteur ès lettres (1881). Il avait été chargé du cours de philosophie au lycée de Bastia (1871). Il fut nommé professeur de philosophie au lycée d'Angers (1872), puis maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux (1877), et professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Nancy (1885).

Les thèses présentées et soutenues en 1881 par M. Victor Egger, pour le doctorat ès lettres, ont les titres suivants : la thèse latine, *De fontibus Diogenis Laertii* (in-8°); la thèse française, *la Parole intérieure, essai de psychologie descriptive* (in-8°). La thèse latine est un travail de solide érudition, où sont examinées et discutées les sources des *Vies des philosophes* de Diogène Laërce. La thèse française est une étude fine et profonde de psychologie, aussi remarquable par les qualités du style que par la force et l'originalité de la pensée. Le sujet traité est le phénomène de la parole intérieure, phénomène imparfaitement analysé jusqu'alors par les philosophes, même par ceux qui, comme Bonald et Cardaillac, lui avaient accordé quelque attention. M. V. Egger décrit la parole intérieure et montre en quoi elle se distingue de la parole extérieure. C'est une imitation ou un écho de la parole extérieure; elle est formée des mêmes éléments; elle a le même rythme et le même timbre; elle est un état faible, tandis que la parole extérieure est un état fort; c'est une image purement sonore, tandis que dans la parole extérieure une sensation tactile se joint toujours à la sensation auditive. Quelle est la place de la parole intérieure parmi les phénomènes psychologiques? Est-ce à la mémoire qu'il faut la rattacher? Il est clair que les matériaux de la parole intérieure sont toujours des souvenirs; mais elle fait, du moins le plus souvent, bien autre chose que se souvenir; elle forme une foule de combinaisons nouvelles; elle a sa vie propre et indépendante. La rapportera-t-on à l'imagination? Mais le sens du mot *imagination* est spécialisé et semble devoir s'appliquer uniquement aux phénomènes d'ordre visuel. M. V. Egger propose le mot *pseudo-sensation*, qui a le défaut d'éveiller l'idée d'erreur et de tromperie. En réalité, la parole intérieure se rapporte à la fois à la mémoire et à l'imagination; c'est bien une image, le mot *image* pouvant être et étant généralement pris dans un sens général pour désigner les représentations des sensations de toute espèce.

M. Victor Egger a donné des articles intéressants à la « Revue des Deux-Mondes », aux « Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux », à la « Revue philosophique », à la « Critique philosophique », au « Dictionnaire usuel des sciences médicales », au « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales ». Parmi les articles qu'il a publiés, nous citerons : *la Physiologie cérébrale et la psychologie* (« Revue des Deux-Mondes », 1er novembre 1877); *le Principe psychologique de la certitude* (« Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux », 1879); *la Naissance des habitudes* (même revue, 1880); *l'Œil et l'oreille* (même revue, 1886); *Sur quelques illusions visuelles* (« Revue philosophique », 1885); *Intelligence et conscience : l'esprit est irréductible à l'âme* (« Critique philosophique », 1885); *le Sommeil et la certitude, le sommeil et la mémoire : examen des théories de M. Delbœuf* (même revue, 1888); articles *Expérience* et *Induction* (« Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales » de Dechambre, 1887 et 1888).

M. Victor Egger est un analyste du talent le plus distingué, un observateur pénétrant, un penseur qui se rend personnelles les pensées d'autrui quand il les embrasse et qui sait en découvrir de nouvelles. Comme psychologue, il professe que c'est à l'esprit qu'il appartient de dévoiler les phénomènes et les lois de l'esprit. La seule méthode qu'il emploie est l'observation par la conscience ou plutôt par la mémoire, car on n'observe jamais, selon lui, que des phénomènes psychologiques passés. Il est très éloigné et des psycho-physiologistes qui s'imaginent que l'étude des phénomènes nerveux peut jeter une grande lumière sur la nature et les relations mutuelles des faits psychiques, et des philosophes qui expliquent la plupart de ces faits par des sensations musculaires.

EGGLESTON (Edward), écrivain et réformateur religieux américain, né à Vevay (Indiana) le 10 décembre 1837. Il fut d'abord ministre méthodiste, de 1857 à 1863, puis il dirigea, de 1865 à 1870, un journal d'éducation à Chicago, le « National Sunday School teacher », puis, en 1871, la revue bimensuelle « the Hearth and Home » (le Foyer et la Maison) paraissant à New-York. Après avoir publié dans cette revue une série de nouvelles qui furent très remarquées, il entreprit de fonder une Eglise ou association religieuse dans laquelle il n'y aurait point de profession de foi. Il organisa dans ce but des meetings, qui attirèrent une foule immense; il eut de nombreux adhérents parmi des personnages marquants. En 1879, une grave maladie ayant paralysé l'action du réformateur, son œuvre ne tarda pas à décliner, bien qu'elle subsiste encore. Depuis 1880 Eggleston s'est livré entièrement à des travaux littéraires. On a de lui de bons ouvrages sur des événements ou des personnages de l'histoire du nouveau monde, parmi lesquels nous citerons : *Brandt and Red Jacket* (1880); *Pocahontas* (1881); *Red Eagle and the Wars with the Creek Indians* (1883); *Montezuma and the conquest of Mexico* (1885).

EGLAB (EL), contrée montagneuse du Sahara occidental, au sud de l'Iguidi, comprise environ entre 24° et 25° de lat. N. et 5° à 6° de long. O. Les montagnes d'Eglab, qui s'élèvent à une altitude de 300 à 400 mètres au-dessus du Sahara, sont traversées par la route des caravanes du Maroc à Tombouctou. Elles ont été visitées par Lenz en 1880.

EGLE (Joseph DE), architecte allemand, né à Dellmensingen (Wurtemberg) en 1818. Il prit part aux travaux de Foersten à Vienne (1842), visita Londres, Paris, l'Italie, devint en 1848 directeur de l'école d'architecture de Stuttgart, et en 1850, professeur ordinaire au Politechnicum de cette ville. Sous son habile administration, l'école d'architecture a pris le plus brillant développement. On lui doit, outre de nombreux édifices privés, la construction du Polytechnicum de Stuttgart (1864), du nouveau bâtiment de l'école des arts décoratifs (1867-1870), de l'église Sainte-Marie à Stuttgart (1872-1879), dont les plans lui valurent à l'exposition des Beaux-Arts de Munich, en 1876, l'un des cinq premiers prix attribués à l'architecture. Il a restauré des églises à Esslingen, Rottenbourg et le palais de la résidence à Stuttgart. Après 1855 M. Egle fit partie du conseil des architectes chargés de la restauration de la cathédrale d'Ulm. Il a trouvé une nouvelle méthode pour ombrer les surfaces déterminées mathématiquement; il a, de plus, publié des monographies sur le chœur de la cathédrale d'Ulm, sur l'église votive de Wimpfen, etc.; enfin, il a été un des fondateurs de la Société des architectes et des ingénieurs allemands.

EGLI (Jean-Jacques), géographe suisse, né à Laufen (canton de Zurich) en 1825. D'abord simple maître d'école, il poursuivit laborieusement ses études et se fit recevoir docteur, à l'université de Zurich, en 1866. On lui doit : *Découverte des sources du Nil*, thèse de doctorat (1866); *Nouvelle Géographie de la Suisse* (1870); *Noms géographiques, ou Essai d'une onomatologie Géographique universelle*, son ouvrage le plus important et d'une utilité considérable (Leipzig, 1870-1872, 2 vol.); *Géographie commerciale* (Leipzig, 1872); *Manuel de géographie, de statistique, d'économie politique et d'histoire* (Zurich, 1875).

* **ÉGLISE** s. f. — **Allus. hist. L'Eglise libre dans l'Etat libre.** Paroles célèbres du comte de Cavour, maxime par laquelle le grand politique italien formulait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et réglait leurs rapports réciproques en consacrant leur indépendance. Ce furent les dernières paroles de Cavour mourant : *Libera Chiesa in libero Stato*.

« Qu'avez-vous fait du pape et de la liberté de l'Eglise? disent aux maîtres temporels de Rome les défenseurs attitrés ou les avocats du saint-siège. Où sont vos promesses au monde catholique et de quelle façon avez-vous appliqué votre spécieuse devise de naguère : *l'Eglise libre dans l'Etat libre?* »

PAUL LEROY-BEAULIEU.

« Le système d'éducation actuellement adopté a brisé bien des lisières pour la jeune fille. On est tout près de la formule : *La vierge libre dans l'Etat libre*. »

GASTON JOLLIVET.

Église chrétienne (L'), par M. Ernest Renan (1879, in-8°). Dans le plan de l'auteur, ce sixième volume de ses *Origines du christianisme* devait être le dernier; son travail se serait ainsi arrêté à la mort d'Antonin. « Il est certain, dit-il, qu'à la mort d'Antonin, vers l'an 160, la religion chrétienne est une religion complète; elle a tous ses livres sacrés, toutes ses grandes légendes, le germe de tous ses dogmes, les parties essentielles de sa liturgie; aux yeux de la plupart de ses adhérents, elle est une religion à part, séparée du judaïsme, opposée même au judaïsme. » Diverses considérations l'ont conduit néanmoins à rattacher le règne de Marc-Aurèle à cette période des origines, principalement afin d'avoir l'occasion de faire l'histoire du montanisme et de montrer les diverses tentatives religieuses qui se manifestèrent en même temps que le christianisme, sans parvenir à le supplanter.

Comme à son habitude, le savant auteur de la *Vie de Jésus* ne sépare pas, dans *l'Eglise chrétienne*, l'histoire de la religion de celle de l'Empire romain; c'est par un magnifique tableau du règne d'Adrien que débute ce volume. « Adrien était un homme d'une moralité équivoque, mais ce fut un grand souverain. Spirituel, intelligent, curieux, il eut plus de largeur d'esprit qu'aucun autre césar. D'Auguste à Dioclétien, il fut l'empereur qui constitua le plus. Selon nos idées, il administra trop, sans doute, mais il administra bien. Il fut l'organisateur définitif du gouvernement impérial; il marqua une époque capitale dans l'histoire du droit romain. » M. Renan suit le prince archéologue et lettré voyageant à travers l'Empire, entouré d'une nuée d'architectes, d'ingénieurs, d'artistes, et partout entreprenant d'immenses travaux publics, construisant des routes, des ports, des théâtres, des temples, bâtissant des villes entières ou relevant de leurs ruines les cités déchues. Sa curiosité le porte à se faire initier à toutes les religions, à tous les cultes, et cette connaissance, en le rendant sceptique, le rend en même temps tolérant. Chrétiens et juifs n'auraient rien eu à redouter de lui, sans la révolte de ceux-ci : dernier soulèvement cruellement réprimé et qui amène la disparition de la nationalité juive. Les chapitres XI et XII, où sont relatés les épisodes principaux de cette guerre, la révolte de Bar-Cosiba (le Barchochébas des chrétiens), le siège de Bethar, les prédications d'Akiba, son supplice et les massacres épouvantables exécutés de sang-froid par les Romains victorieux, se placent au nombre des plus belles pages historiques qu'ait écrites l'auteur. Pour ce qui regarde le développement de la religion à cette période décisive où les chrétiens se séparent nettement des juifs et ne prennent aucune part au soulèvement, il étudie les travaux des premiers apologistes, Quadratus et Aristide, puis les écrits johanniques, à propos desquels il fait une critique définitive du quatrième évangile et montre comment ce document, sans valeur aucune pour la vie de Jésus, en prend une considérable en fondant le christianisme naissant dans la philosophie alexandrine. « L'avenir était à l'idéalisme transcendant. Cet évangile, censé du disciple bien-aimé, qui nous transporte tout d'abord dans le pur domaine de l'esprit et de l'amour, qui substitue à tout le reste l'attachement à la vérité, qui proclame que le règne du *garizim* et celui de Jérusalem sont également finis, devait, avec le temps, devenir l'évangile fondamental. Ce sera là, si l'on veut, une grande erreur historique et littéraire, mais ce sera là une nécessité théologique et politique de premier ordre. La rupture définitive avec le judaïsme était la condition indispensable de la fondation d'un culte nouveau. Or, le christianisme n'avait chance de réussir qu'à la condition d'être le culte pur, indépendant de tout symbole matériel. « Dieu est esprit, et il faut que ceux « qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vé« rité. » Jésus compris de la sorte n'est plus un prophète, le christianisme ainsi entendu n'est plus une secte du judaïsme, c'est la religion de la Raison. Le quatrième évangile a ainsi donné à l'œuvre apostolique la consistance et la durée. Son auteur, quel qu'il soit, a été le plus habile des apologistes; il a tiré le christianisme de ses vieilles ornières devenues trop étroites. Il a trahi Jésus pour le sauver, comme font les prédicateurs qui prennent les semblants du libéralisme, même du socialisme, pour gagner à Jésus-Christ par pieux malentendu ceux que ces mots séduisent. »

Le millénarisme et Papias, les commencements du gnosticisme avec Basilide, Valentin, Saturnin, Carpocrate forment les sujets des chapitres suivants. Dans un autre, M. Renan montre ce qui restait de juifs après l'extermination, se confinant dans le ritualisme, se faussant l'esprit dans l'interprétation casuistique du Talmud, et se séquestrant eux-mêmes du monde avant qu'on ne les séquestrât dans les Ghettos. Il explique par là tous les malheurs qui s'abattirent par la suite sur cette race infortunée. « Une petite secte, enfermée dans de nombreuses prescriptions qui l'empêchent de vivre de la vie de tous, est par sa nature insociable. Elle est nécessairement haïe et devient facilement haineuse. »

Un tableau du règne d'Antonin et des progrès que fait le christianisme sous ce prince éclairé, philosophe, termine le volume. L'auteur y étudie spécialement ce singulier roman des Cérygmes qui retrace les pérégrinations de saint Pierre à la poursuite de Simon le Magicien et qui n'est au fond que l'histoire déguisée des luttes de Pierre et de Paul, des judéo-chrétiens contre les chrétiens; on y touche du doigt la fraude pieuse par laquelle l'Eglise a fait de ces deux ennemis irréconciliables deux amis, deux frères, prêchant en commun les nations et convertissant le monde. A cette période appartiennent : Marcion, l'exagérateur des doctrines de Paul; l'apologiste Justin, qui fut aussi l'un des premiers martyrs avec Polycarpe, et l'introduction du christianisme dans les Gaules; autant de chapitres aussi solides que brillants. Plus on avance dans la lecture de ce grand ouvrage, celui dont la critique religieuse peut au plus juste titre s'enorgueillir, plus on oublie aisément les critiques de détail que l'on serait tenté de faire pour admirer la savante ordonnance du travail, la poésie de tant de pages exquises, et rester sous le charme d'un écrivain qui vous captive, soit qu'il trace de grands tableaux d'histoire, soit qu'il discute des textes et introduise une clarté merveilleuse dans ces obscures ténèbres qui environnèrent jusqu'à nos jours le berceau du christianisme.

Église chrétienne (HISTOIRE DES TROIS PREMIERS SIÈCLES DE L'), par E. de Pressensé. L'histoire des commencements de l'Eglise chrétienne et l'étude des origines du christianisme constituent une question importante entre toutes; les uns s'en occupent pour la critiquer, les autres pour en démontrer la grandeur et la portée; celui-ci combat le scepticisme, celui-là prétend convaincre l'humanité de la divinité de Jésus; d'autres enfin, en présence des revendications ultramontaines, se demandent où la papauté a puisé le droit de se poser en puissance temporelle, en arbitre du monde, et cela les conduit à remonter le cours des siècles jusqu'à la naissance du Christ. M. de Pressensé va nous apprendre lui-même ce qu'il pense et ce qu'il veut. « Il n'est pas, dit-il dans sa préface, un seul parti religieux qui n'éprouve le besoin ou de se raffermir ou de se transformer. Les Eglises nées du grand mouvement du XVIe siècle sont toutes engagées dans une crise sérieuse. Elles se demandent, quoique à des points de vue divers, si la Réformation ne doit pas être continuée et développée.... Mais pour quiconque admet la divinité du christianisme, l'Eglise de l'avenir a son type et son idéal dans ce grand passé qui remonte non pas à trois siècles, mais à dix-huit siècles en arrière. Le connaître toujours mieux pour le reproduire toujours plus fidèlement, telle est la tâche de l'Eglise contemporaine. »

Avant de retracer le triomphe du christianisme, M. de Pressensé rappelle ce qu'était l'ancien monde qu'il détruisit. Pour lui, la religion nouvelle ne se produisit pas comme un brusque événement sans lien avec le passé, mais bien comme le dénouement de l'histoire religieuse de l'humanité, comme la solution cherchée ou entrevue par les théologies antérieures. De là une introduction dans laquelle il recherche, à travers le paganisme, ce qu'il appelle « la préparation au christianisme ». Partant de l'Asie occidentale et de l'Egypte, il nous conduit jusqu'à la décadence du judaïsme en passant par la Perse, l'Inde, la Grèce, Alexandrie et Rome. Puis, après avoir cherché à établir que le christianisme a « réalisé les aspirations de l'ancien monde », il entre dans le vif de son sujet et il divise son ouvrage en quatre séries, consacrées successivement à l'âge apostolique, à la grande lutte du christianisme contre le paganisme, à l'histoire du dogme, à la vie ecclésiastique, religieuse et morale des chrétiens au IIe et au IIIe siècle. Résumer le récit de M. de Pressensé, récit qui se développe en six volumes in-8° (1858-1877), ce serait écrire l'histoire même du christianisme, et cette histoire est déjà faite au tome IV du *Grand Dictionnaire*. Nous nous bornerons à reproduire les lignes suivantes qui sont comme la conclusion de l'ouvrage entier : « Etant données la nature humaine et la barbarie de l'époque qui suivit les grandes invasions, il n'était pas possible que l'Eglise conservât sa spiritualité et sa liberté des premiers temps...; mais elle a en elle, et surtout au-dessus d'elle, un pouvoir immortel de relèvement qui l'empêche de périr, qui fait jaillir la lumière des ombres les plus épaisses, tire en définitive le bien du mal, et, au prix d'expériences chèrement achetées, la ramène peu à peu aux grands principes qui présidèrent à sa formation.... La chrétienté européenne traversera encore une grande crise de rénovation, sous peine de laisser le champ libre au vieux naturalisme, qui, aujourd'hui comme il y a dix-huit siècles, s'attaque à toute la vie supérieure de l'humanité. Il se croit novateur quand il n'est qu'une simple résurrection du paganisme moins les symboles, ne sachant déifier comme lui que la force et la matière. Qu'on ne s'y trompe pas, ce qui le vaincra, ce n'est ni une Eglise dégénérée et asservie, ni une Eglise livrée à toutes les contradictions de l'époque, c'est un christianisme rajeuni, ramené à la spiritualité hardie et à l'égoïsme de ses origines. »

Églogue, tableau de M. Henner, très remarqué au Salon de 1879 et à diverses expositions étrangères où il figura. Devant des arbres assombris par la fuite du jour, une femme nue, à la longue chevelure rousse, joue de la flûte, assise sur l'herbe. A droite, une autre femme nue, vue de face, les cheveux pendants, l'écoute, accoudée sur un grand socle de pierre. Une flaque d'eau bleuâtre miroite entre les deux femmes. Au fond se voit une ligne de collines obscures, au-dessus desquelles bleuissent les lueurs pâles du ciel qui s'éteint. La critique fut unanime à louer cet ouvrage. M. Paul de Saint-Victor s'exprima de la sorte : « Il m'est souvent arrivé de juger sévèrement les œuvres de M. Henner; je suis heureux aujourd'hui de pouvoir hautement admirer son beau tableau de l'*Eglogue*. L'artiste a donné en lui son idéal et sa fleur. Le sujet répète à peu près l'idylle qu'il exposait en 1872. C'est un Giorgione crépusculaire... Honneur et salut à cette noble page. » M. Mantz dit de son côté : « Il n'aimera jamais la peinture celui qui, traversant la salle où rayonne l'*Eglogue*, ne se sentira pas arrêté au passage par une œuvre, où une sorte de douceur violente fait parler si haut les blancs et les noirs... Jamais l'éminent artiste ne nous a montré une page plus virgilienne, jamais il n'a mieux prouvé que c'est avec de la lumière qu'on fait de la poésie. » Les deux femmes qui figurent dans le tableau ne sont pas deux modèles qu'on a mis tout uniment en présence dans l'atelier et que le peintre a copiés tels quels. M. Henner a cherché cette heure du jour poétique où la lumière diminue, où la verdure devient sombre et où la chair blanchit. Et cependant l'aspect est simple et naturel. Quel calme dans ce coin sombre et recueilli! L'*Eglogue* y tourne à la mélancolie et on l'appellerait plus volontiers l'« Elégie ».

EGMONT (récif) ou les **SIX ILES**, groupe d'îles madréporiques de l'archipel Chagos, par environ 6° de lat. S. et 70° de long. O., à 28 kilom. au sud-est de l'île Danger et à 128 kilom. au nord-ouest de l'île Diego Garcia. On a construit un établissement pour la fabrication de l'huile de coco sur l'un de ces îlots.

EGMONT ou **WHAKATARAREKI**, montagne de la Nouvelle-Zélande, dans la partie S.-O. de l'île New-Munster; elle limite au N.-O. l'entrée septentrionale du détroit de Cook, par 38° 6′ de lat. S. et 174° 27′ 51″ de long. E.; 2.521 mètres d'altitude.

Egmont, drame lyrique, en quatre actes, de MM. Albert Millaud et Albert Wolff, musique de M. Gaston Salvayre, représenté au théâtre de l'Opéra-Comique le 6 décembre 1886. Le livret, inspiré par le sombre drame de Gœthe, n'a pas semblé heureux. Ce peuple qui revendique ses droits, l'objectif principal du grand poète allemand, et combat pour la liberté, disparaît à peu près complètement de la pièce nouvelle, où nous voyons sans grand intérêt se mouvoir des personnages peu caractérisés dans des situations bien souvent exploitées. Des Flandres il n'est guère question, et son héros n'apparaît que comme un amoureux transi, amant d'une froide Marguerite de convention. La musique de M. Salvayre est conçue dans les traditions de l'ancien opéra et dénote, chez son auteur, un réel tempérament dramatique. Nous citerons : au premier acte, le chœur du début, un air de Ferdinand d'Albe, et le chœur des conjurés qui le termine; au second, l'air de Claire accompagné d'un jeu de cloches. Il y a une charmante pavane au troisième, très bien réglée et dansée; un grand final à la Meyerbeer, très bruyant. Signalons enfin au dernier acte le grand duo d'Egmont et de Claire, le morceau capital de cette partition. Avant d'être monté à l'Opéra-Comique, *Egmont* avait été reçu à l'Opéra mais abandonné par la nouvelle direction à la suite de démêlés, assez retentissants, qui aboutirent pour M. Salvayre, à la promesse de jouer, comme dédommagement, un opéra tiré de la *Dame de Montsoreau*, de Dumas.

** **ÉGOUT** s. m. — **Encycl.** *Egouts de Paris*. On estime à 300.000 mètres cubes la quantité d'eaux que charrient journellement les égouts de Paris. Ces eaux sont chargées de 4.500.000 kilogr. de matières azotées, dont l'action fertilisante est perdue pour l'agriculture, et qui vont empoisonner les eaux de la Seine. Cet état de choses ne peut que s'aggraver, par suite d'une mesure, excellente en elle-même, adoptée en 1880 par le conseil municipal de Paris, à l'exemple des administrations des grandes villes de l'Europe. Cette mesure consiste dans la suppression des fosses d'aisances fixes et dans l'envoi à l'égout de toutes les matières. Pour empêcher l'infection de la Seine qui résultera inévitablement de cette application du « tout à l'égout » on a parlé de creuser un réseau spécial de canaux qui porterait à la mer les matières provenant des fosses; mais ce projet a été reconnu impraticable.

La seule solution économique et pratique, est donc de se débarrasser des matières sortant des égouts en les utilisant, après les avoir retirées de l'eau par la précipitation mécanique, la précipitation chimique ou la purification par filtration.

Dans la première méthode, les eaux, amenées dans de grands réservoirs, y abandonnent les matières qu'elles contiennent en suspension; tout ce qui est dissous reste et continue à infecter les fleuves.

Dans la précipitation chimique, on débarrasse, à l'aide de réactifs à bon marché, les eaux d'égout de tous leurs éléments solubles et insolubles; mais les divers composés qui ont été proposés s'arrêtaient au rôle mécanique sans opérer complètement l'action chimique sur laquelle on avait compté; ils clarifiaient plus rapidement les eaux que dans le premier procédé, mais ne les épuraient pas. Dans presque toutes les villes on a donc renoncé à l'épuration chimique, mais ce procédé est, par contre, le seul à employer dans les centres manufacturiers. La composition des eaux d'égout n'est pas la même, en effet, dans les grands centres, où une forte population est agglomérée, et dans les villes industrielles, où l'on doit compter avec les eaux acides provenant du décapage dans la fabrication des fers-blancs, des fils de fer, des tôles galvanisées, ou avec les eaux chargées de graisse et de savon ayant servi au lavage des laines. Généralement, ces eaux sont conduites dans des fosses et neutralisées par du carbonate de chaux si elles sont acides; elles gagnent ensuite, par filtration, les cours d'eau voisins. MM. Gaillet et Huet ont établi, dans certaines usines de Fourmies, un système d'épuration ou d'utilisation des eaux chargées de suint et de graisse provenant des filatures, qui permet de recueillir ces produits. Ils ajoutent aux eaux de l'acide chlorhydrique et du perchlorure de fer, et les agitent ensuite avec du lait de chaux; la chaux sature les acides, et précipite le fer en entraînant les matières organiques; après décantation, les eaux sont envoyées dans les égouts et les boues passent dans des filtres-presses, qui en font des tourteaux d'engrais. On peut du reste employer d'autres réactifs que les chlorures; mais à condition d'éviter les sulfates, qui donnent des sulfates de chaux fermentant ensuite, et dégageant de l'acide sulfhydrique. Outre leur emploi en agriculture, ces tourteaux distillés fournissent un gaz très éclairant; ce système un peu modifié est employé en grand à Coventry (Angleterre).

L'irrigation par les eaux d'égout remonte à une antiquité très reculée; à l'époque actuelle, beaucoup de grandes villes y ont recours : Edimbourg, Milan, Lausanne, Berlin, Novare. Les eaux, arrivant sur un terrain perméable, le pénètrent en se filtrant, et se trouvent dans les meilleures conditions pour laisser agir les ferments qui les débarrasseront des matières azotées, transformées en azotates. Elles sont donc purifiées et peuvent, en outre, rendre d'immenses services comme engrais. Les eaux filtrées par la terre arrivent aux rigoles d'évacuation dans un état de pureté comparable à celui de l'eau alimentaire, et rien des matières qu'elles contenaient n'est perdu pour l'agriculture. La ville de Paris a fait un premier essai de purification des eaux d'égout sur 1.600 hectares de terres de mauvaise qualité, situées dans la commune de Gennevilliers. Les eaux sont amenées à Gennevilliers par le collecteur d'Asnières et par celui de Saint-Ouen; elles débouchent dans des conduites à ciel ouvert, séparées par des bandes de terre livrées à la culture, qui ont 1 mètre environ de largeur et 0m,30 à 0m,40 de hauteur au-dessus des rigoles. Ces rigoles reçoivent, par de petits empalements, l'eau des canaux intermédiaires placés au-dessus du sol, dans lesquels les conduites principales la déversent par de fortes valves. Les eaux, à la sortie du collecteur, renferment par mètre cube : 0 kilogr. 043 d'azote; 0 kilogr. 035 de potasse; 0 kilogr. 017 d'acide phosphorique. L'eau est distribuée tous les trois ou quatre jours, de façon à arriver à un débit annuel de 50.000 mètres cubes par hectare. Les terrains de Gennevilliers, qui se louaient autrefois 130 francs l'hectare, valent maintenant 500 fr. Les produits dus à ce mode de culture ne le cèdent en rien à ceux des potagers; les arbres fruitiers eux-mêmes s'y portent à merveille. La plaine de Gennevilliers fournit 75.000 kilogr. de choux par hectare, ou 40.000 kilogr. de pommes de terre, ou 132.000 kilogr. de carottes, ou 120.000 kilogr. de betteraves. En absorbant de 23.000 à 50.000 mètres cubes d'eau par hectare, le sol ne se colmate pas; sa surface ne devient pas imperméable, ce qui prouve qu'il en pourrait boire davantage. 10.000 mètres cubes d'eau d'égout déversés en un an sur un hectare de terrain équivalent à une forte fumure, et contiennent 550 kilogr. d'azote. En Angleterre, ces chiffres ont été poussés plus loin; on envoie quelquefois

10.000 mètres cubes d'eau d'égout par an sur chaque hectare. La mortalité n'a pas augmenté dans la presqu'île de Gennevilliers depuis 1868, année où fut inauguré le système de fertilisation par les eaux d'égout; elle semblerait plutôt avoir diminué. On irrigua dans la presqu'île de Gennevilliers :

En 1870,	21 hectares avec		640.000 m³
— 1874,	115 —	—	7.078.000 —
— 1878,	329 —	—	11.756.000 —
— 1881,	500 —	—	19.000.000 —

Le succès sérieux obtenu à Gennevilliers avait encouragé le conseil municipal de Paris à appliquer ce système dans une partie de la forêt de Saint-Germain, comprenant les triages de Conflans, de La Garenne, du fort Saint-Sébastien, de Romainville, des Ventes frileuses et de La Muette, la cinquième environ de la forêt, mais dans ses parties les moins boisées. Jusqu'ici, les communes que peut intéresser ce projet ont fait une résistance acharnée à son exécution et suscité contre lui une véritable croisade. On prétend aussi que l'espace qu'on est dans l'intention d'appliquer à l'opération est tout à fait insuffisant et que les 1.600 hectares de Gennevilliers, joints aux 2.000 hectares d'Achères, seront suffisants pour absorber les 300.000 cubes d'immondices qui sortent chaque jour des égouts parisiens. Cependant, à Dantzig, 500 hectares d'un terrain sablonneux reçoivent chaque jour 13.500 mètres cubes d'eau et 16.500 les jours de pluie. Cette ville a passé, en 1869, un contrat de trente ans avec l'Anglais Aird, qui prend à sa charge l'entretien des égouts et des machines élévatoires, et jouit en retour de ces 500 hectares mis en culture, et qui sont arrosés même l'hiver. Depuis l'application de ce système, la mortalité a diminué à Dantzig dans des proportions très appréciables. Ce qui prouve que Aird a tiré quelque bénéfice de son exploitation, c'est qu'il a pris, avec la ville de Breslau, des engagements similaires de dix ans et qu'il paye même une redevance pour jouir des deux domaines de 700 hectares sur lesquels se divisent les égouts de la ville. Berlin, qui est bâti sur un terrain sans pente sensible, n'a pas eu à établir d'égouts collecteurs proprement dits; cinq *égouts* principaux amènent les eaux de la ville à cinq usines, d'où elles sont distribuées sur deux domaines à raison de 100.000 mètres cubes par jour, le tiers de la production parisienne, par conséquent. L'un de ces domaines, celui de Falkenberg, a 736 hectares d'étendue, l'autre 824. Là où le sol n'est pas encore sillonné de rigoles pour diviser les eaux, on les fait arriver sur une certaine étendue, et quand elles ont été absorbées, on renouvelle l'inondation jusqu'à ce qu'il se forme un dépôt de matières organiques de 0m,20 à 0m,30 d'épaisseur. On retourne alors la couche de terre superficielle, et l'année suivante on peut ensemencer sur le sol ainsi amendé du lin, du colza, de l'avoine, des navets. Ces opérations peuvent se faire en hiver comme en été, et consomment par hectare et par an 51.000 mètres cubes d'eau. Les choux y réussissent admirablement; des prairies de raygrass y donnent de six à dix coupes, produisant 120.000 kilogr. d'herbes. Le même système réussit aussi bien à Francfort-sur-le-Mein, à Reims et à Dijon.

— Bibliogr. Pignant, *De l'assainissement intérieur et extérieur des villes, et de l'épuration des eaux d'égout* (dans l'« Enquête de la commission d'assainissement de Paris », publiée par la préfecture de la Seine); Durand-Claye, *Assainissement de Dantzig, Berlin, Breslau; Assainissement de Bruxelles*; C. Duverdy, *Des irrigations à l'eau d'égout* (1883); Léon Journault, *les Egouts de Paris et leur déversement dans la forêt de Saint-Germain* (1883); Léger, *les Egouts de Paris* (1883); Duverdy, *Conférence faite à Paris le 29 mai 1884 sur les eaux d'égout de Paris.*

ÉGRUGEAGE s. m. (é-gru-ja-je — rad. *égruger*). Techn. Ecrasement du blé entre les cylindres égrugeurs des moulins à cylindres; chaque égrugeage est suivi d'un blutage séparant la farine des gruaux et du son.

ÉGRUGEUR, EUSE adj. (é-gru-jeur — rad. *égruger*). Techn. Se dit des cylindres cannelés, concasseurs et broyeurs des moulins à cylindres, entre lesquels le blé passe avant d'arriver aux cylindres convertisseurs.

EGUAGA, village d'Afrique, dans la partie N.-O. du Congo français, sur la rive intérieure de la baie de Cama, à 4 kilom. environ au nord de la rivière de ce nom. Ce village est la résidence du premier chef de Cama; on y trouve une factorerie anglaise; mais le commerce, consistant en ébène, ivoire et cire d'abeille est très limité.

EGUEÏ, vallée du Soudan central, dans le Bornou; elle est très petite, de forme irrégulière, longue de 200 kilom. et d'une largeur moyenne de 20 à 30 kilom. Sa superficie est de 100.000 kilom. carrés. Le sol, en partie de sable fin et meuble, ne présente aucune végétation dans les parties basses, tandis que les nombreux mamelons de la vallée sont couverts de végétation. L'Egueï est abondamment arrosée; l'eau des puits est riche en sels purgatifs et très appréciée par les nomades. Les dunes de sable isolées sont mobiles et changent de place sous la pression de l'alise.

* **EGUILAZ** (Louis), littérateur espagnol, né à Xérès de la Fontera en 1830. — Il est mort en 1878. Outre les œuvres déjà citées, mentionnons : *Alarcon el esclavo*, comédie-vaudeville en trois actes; *el Patriarco del Turio*, drame en trois actes; *Grazalema*, drame historique en trois actes; *la Vaquera de la Finijosa*, drame en trois actes; *la Elave de oro*, drame en trois actes; *la Vida de Juan Soldado*, drame de coutumes populaires en trois actes; *Una broma de Quevedo*, comédie en trois actes. Toutes ces pièces sont en vers. On a de lui, en prose, un petit roman de chevalerie intitulé : *la Espada de San Fernando*. Ses amis ont fait paraître, après sa mort, sa dernière pièce : *el Salto del Pasiego* (Madrid, 1878).

** **ÉGYPTE**, contrée du nord-est de l'Afrique. — *Etymologie du mot* « Egypte ». La ville de Memphis était consacrée au dieu Phtah : les Egyptiens l'appelaient *Hakou-phtah* (demeure ou ville de Phtah), et les Grecs ont tiré de ce mot celui d'*Egypte* qu'ils appliquèrent au pays tout entier. (Brughsch, *Geographische Inschriften*, I, 83.)

— *Superficie et population.* Avant l'insurrection mahdiste et la chute de Khartoum, la domination du khédive s'étendait au S. jusqu'à l'équateur; mais aujourd'hui Wady-Halfat (2e cataracte) forme la limite méridionale de l'Egypte. Administrativement, la vallée du Nil se divise en deux grandes parties : la haute Egypte et la basse Egypte. La basse Egypte comprend les gouvernorats du Caire, d'Alexandrie, de Damiette de Rosette, et les moudiriehs de Béhérah, de Charkieh, de Dakalieh, de Gharbieh, de Kalioubieh et de Menoufieh. La haute Egypte comprend le gouvernorat de Kosséir, et les moudiriehs d'Assiout, de Beni-Souef, de Fayoum, de Guizeh, de Minia, d'Esna, de Guerga et de Kena. L'isthme de Suez et El-Arich (Syrie) forment chacun un gouvernorat. L'île de Thassos, à l'est de la presqu'île Chalcidique et près de la côte méridionale de la Roumélie (Turquie), appartient également à l'Egypte, ainsi que la ville de Cavalla ou Kavallas, située vis-à-vis de l'île Thassos, sur la terre ferme. Cette ville, où est né le grand Mohammed-Ali, a été cédée gracieusement au khédive par firman impérial. La superficie totale de l'Egypte est de 1.021.354 kilom. carrés, sans compter les territoires du Soudan encore occupés, et la population de 6.806.381 hab., soit 6 habitants par kilom. carré. Cependant, la superficie de l'Egypte proprement dite, considérée seulement au point de vue du territoire habité est moins grande, car on ne doit pas alors tenir compte des vastes déserts qui bordent le Delta et la vallée du Nil, aussi bien à l'E. qu'à l'O. La superficie de l'Egypte, envisagée sous cet aspect, est de 33.600 kil. carrés, ce qui donne en moyenne 201,7 habitants par kilom. carré. De tous les pays d'Europe, la Belgique seule offre l'exemple d'une pareille densité.

Le total des habitants se décompose ainsi qu'il suit :

Egyptiens sédentaires	6.469.716
Egyptiens nomades	245.779
Etrangers	90.886

Ces étrangers, par ordre d'importance numérique, appartiennent aux nationalités suivantes : Grecs (37.301), Italiens (18.665), Français (15.716), Autrichiens (8.022), Anglais (6.118), Allemands (948), Belges (637), Espagnols (589), Russes (533), Suisses (412), Serbes, Roumains et Monténégrins (323), Hollandais (221), Américains (183), Portugais (36), Scandinaves (29), Asiatiques (1.153).

— *Finances.* Au 1er janvier 1887, la situation financière de l'Egypte était la suivante :

	Livres égyptiennes.
1° *Dette consolidée :*	
Dette unifiée à 4 pour 100	55.990.440
Dette privilégiée à 5 pour 100	22.296.800
Emprunt de 1885 à 3 pour 100	9.301.700
2° *Dette garantie :*	
Emprunt domanial à 5 pour 100	7.354.240
Daïra Sanih et Daïra Khassa à taux divers	8.659.500
Total	103.602.680

A cette somme il faut ajouter la dette dite *Moukabalah*, emprunt intérieur à cours forcé, payable en cinquante annuités de 150.000 livres égyptiennes, et les intérêts des actions du canal de Suez, achetées par l'Angleterre en 1875 et se montant à 377.858 livres égyptiennes par an. (La livre égyptienne de 100 piastres vaut 25 fr. 9.)

— *Commerce et Industrie.* L'industrie n'occupe en Egypte qu'un rang tout à fait secondaire, et c'est principalement à l'agriculture et au commerce que les Européens s'adonnent. Alexandrie est l'entrepôt du commerce de l'Egypte avec l'Europe, et, à peu près tous les produits indigènes, cotons, céréales, riz, graines oléagineuses, sucre, safran, helbé, indigo, henné, sésame, laines, dattes, etc., ainsi que les productions du commerce avec le Soudan, ivoire, gommes, plumes d'autruche, tamarin, etc., y sont apportés par le chemin de fer, le Nil ou les canaux. L'importation et l'exportation commerciales de l'Egypte ont été depuis 1880 (valeur en francs) :

ANNÉES	Importation	Exportation	Total
1880	182.410.350	347.287.200	529.697.550
1881	205.025.450	329.456.775	534.482.225
1882	160.588.250	274.839.250	435.427.500
1883	200.534.655	307.747.150	508.281.805
1884	209.099.950	313.726.500	522.826.450
1885	229.953.625	285.624.250	515.577.875

Les relations commerciales en 1885 ont principalement eu lieu dans les contrées suivantes :

PAYS	Exportation	Importation	Total
Angleterre	173.088.450	88.466.100	261.554.550
Turquie	9.699.225	47.229.675	56.928.900
France et Algérie	22.938.475	25.906.675	48.845.150
Australie	16.868.850	27.457.500	44.326.350
Italie	22 532.100	8.204.425	30.736.525
Russie	31.640.500	8.866.775	40.507.275
Indes, Chine, etc.	312.975	11.850.100	12.163.075
Grèce	1.170.350	1.673.275	2.843.625
Amérique	6.558.900	6.363.025	12.921.925

Dans le mouvement commercial de l'Egypte, en 1885, l'Angleterre participe pour 50,73 pour 100; la Turquie, pour 11,05; la France et l'Algérie pour 9,47 et la Grèce pour 2,51 pour 100. La répartition de l'importation et de l'exportation en 1885 des diverses marchandises a été (valeur donnée en francs) :

MARCHANDISES	IMPORTATION	EXPORTATION
Céréales	10.800.000	23.670.000
Semences, fruits	8.955.000	33.097.500
Denrées coloniales	9.292.500	13.477.500
Tabac	6.165.000	»
Boissons fermentées	8.797.500	»
Animaux, etc.	9.337.500	»
Matières combustibles	12.667.500	»
Métaux et objets en métal	1.378.000	108.000
Peaux	2.025.000	3.762.000
Etoffes à filer	4.545.000	17.464.500
Bois, etc.	7.785.000	»
Poteries, verreries	2.190.000	»
Fils	3.780.000	517.500
Tissus	61.130.000	»
Machines	5.130.000	»
Objets en cuir	3.487.500	315.000
Objets en bois	2.047.500	»
Papiers	2.684.000	»
Drogueries, etc.	7.560.000	2.475.000
Résines et huiles, etc.	9.247.500	351.000

Le mouvement commercial de l'Egypte, nous le répétons, est concentré presque exclusivement à Alexandrie, qui est non seulement le port le plus considérable de l'Egypte, mais aussi l'un des plus importants de la Méditerranée. Les événements de 1882 ont cependant arrêté brusquement son mouvement commercial, ses échanges et ses communications. Le mouvement de la navigation qui, en 1881, était de 7.363 navires, jaugeant 2.677.414 tonnes, n'était, en 1885, que de 2.321 navires, jaugeant 1.534.407 tonnes, ainsi répartis :

	VAPEURS		VOILIERS		TOTAL	
	navires.	tonnes.	navires.	tonnes.	navires.	tonnes.
Anglais	620	758.324	»	»	620	758.324
Turcs	99	101.074	908	115.031	1.007	216.105
Autrichiens	137	172.083	25	14.230	162	186.313
Français	88	118.706	2	94	90	118.800
Russes	81	110.995	10	1.912	91	112.907
Italiens	51	47.247	38	16.175	89	63.422
Grecs	17	15.150	172	33.294	189	48.444
Danois	18	17.920	»	»	18	17.920
Belges	1	1.374	»	»	1	1.374
Allemands	1	726	2	347	3	1.072

Dans la même période, le transit a été d'une valeur de 251.179.718 francs. Quant au mouvement de la navigation du canal de Suez, on le trouvera à l'article SUEZ.

— EGYPTE ANCIENNE. Le *Grand Dictionnaire*, lors de l'apparition de son septième volume, a donné sur l'ancienne Egypte ce que l'on en connaissait alors. Depuis, l'égyptologie a fait d'immenses progrès, et notre article doit être rectifié sur certains points, complété sur certains autres.

— *Histoire.* La partie de l'Egypte aujourd'hui désignée sous le nom de Delta était, dans les temps primitifs, recouverte par les eaux de la mer, qui baignaient de leurs vagues la base du plateau sablonneux où s'élèvent les Pyramides, et le Nil se jetait dans la Méditerranée, un peu au nord de l'emplacement où s'éleva plus tard la ville de Memphis. A moitié noyé par les eaux du fleuve, à moitié perdu sous celles de la mer, le Delta n'était qu'un immense marais, semé de quelques îles de sable et couvert de papyrus et de roseaux; il devait, en conséquence, sous l'influence des alluvions, s'accroître d'année en année de plusieurs hectares, et dès l'aurore des temps historiques le fleuve avait reporté ses embouchures au delà de la ligne normale des rivages environnants. Hérodote, se fiant au récit des prêtres, est tombé dans une grave erreur lorsqu'il dit qu'au temps de Menès, premier roi de l'Egypte, le pays presque tout entier était recouvert par les eaux : il est très probable, au contraire, que le Delta existait déjà quand la race égyptienne arriva dans la vallée du Nil. Les anciens auteurs croyaient que les Egyptiens appartenaient à une race africaine qui, établie d'abord en Ethiopie, serait peu à peu descendue vers la mer en suivant le cours du fleuve. « On sait aujourd'hui à n'en pas douter que l'Ethiopie, loin d'avoir colonisé l'Egypte au début de l'histoire, a été colonisée par elle sous la VIIe dynastie et a fait, pendant des siècles, partie intégrante du territoire égyptien. Au lieu de descendre le cours de l'eau, la civilisation l'a remonté » (Maspero). En réalité, les Egyptiens, venus d'Asie par l'isthme de Suez, et appartenant aux races proto-sémitiques, refoulèrent dans l'intérieur les noirs qu'ils trouvèrent campés sur les bords du Nil. M. Maspero, d'après les monuments, a tracé d'eux le portrait physique qu'on va lire : « L'Egyptien était en général grand, maigre, élancé. Il avait les épaules larges et pleines, les pectoraux saillants, le bras nerveux et terminé par une main fine et longue, la hanche peu développée, la jambe sèche, les détails anatomiques du genou et les muscles du mollet assez fortement accusés, comme c'est le cas pour la plupart des peuples marcheurs, les pieds longs, minces, aplatis à l'extrémité par l'habitude d'aller sans chaussures. La tête, souvent trop forte pour le corps, présente d'ordinaire un caractère de douceur et même de tristesse instinctive. Le front est carré, peut-être un peu bas, le nez court et rond, les yeux sont grands et bien ouverts, les joues arrondies, les lèvres épaisses, mais non renversées; la bouche, un peu longue, garde un sourire résigné et presque douloureux. »

Les premiers Egyptiens, générations sans histoire, apprirent à régler le cours du fleuve, à construire des digues, à creuser des canaux d'irrigation, et ils constituèrent l'Egypte telle que nous la connaissons à l'origine des temps historiques. Tout d'abord les tribus se constituèrent en petits Etats distincts, ayant leurs lois et leur culte spécial; puis, les Etats se fondirent peu à peu les uns dans les autres, et il n'en subsista plus que deux, dont la réunion forma le patrimoine des pharaons : la basse Egypte (*to-miri*) et la haute Egypte (*to-siri*); mais la division première subsista et les limites des circonscriptions administratives du royaume, des *nomes* comme les appelaient les Grecs, furent celles des petits Etats d'autrefois. Dans les derniers temps de la période antéhistorique la classe sacerdotale avait obtenu la suprématie politique ou sociale : un homme, originaire de Thini, dans la haute Egypte, le nommé Mîni (Ménès), triompha de la domination des prêtres et fonda la monarchie égyptienne, qui dura 4.000 ans au moins (jusqu'à 340 avant notre ère). Les historiens ont divisé cette longue période en trois parties : Ancien Empire (Ire-XIe dynastie), Moyen Empire (XIe dynastie-invasion des pasteurs), Nouvel Empire (invasion des pasteurs — conquête perse). A cette division traditionnelle M. Maspero en a substitué une autre beaucoup plus logique et beaucoup plus historique, basée sur les déplacements successifs du centre de gravité du pays : 1° période memphite (Ire - Xe dynastie); 2° période thébaine (XIe - XXe dynastie); 3° période saïte (XXIe - XXXe dynastie). Pendant la première, Memphis est la capitale de l'Egypte, le centre politique, religieux et commercial; pendant la seconde, la suprématie passe à Thèbes; sous la troisième,

la vie du pays se concentre dans les villes du Delta, notamment à Saïs. Cela posé, voici, d'après les données épigraphiques, la liste des dynasties égyptiennes; les noms grecs sont entre parenthèses :

PÉRIODE MEMPHITE.

Première dynastie : Mîni (Ménès, Mnévis), Teti (Athôtis Ier), Athôli (Athôthis II), Ata (Kenkénès et Onenephès), Housapaïti (Ousaphaïdos), Miribi (Miebidos), Semson (Sémémphès), Gobhon (Choubiénès, Bienéchès).

2e *dynastie :* Bouzion (Boëthos), Kakoou (Kaiéchos), Binoutiron (Binôthris), Ouznas (Tlas), Sondou (Sethénès), ... (Chairès), Notirkerî (Nepherchérès), Nofirkasokari (Sesôchris), ... (Chenérès).

3e *dynastie :* Bibi ou Zazi (Necherôfès), Nibka (Tosorthros), Zozor (Tureis), Zosertiti (Sésôchris), Sozès (Soufis), Nofirkerî (Tosertasis), Nibkharî (Hachès), Houni (Séphouris), Snofrou (Kerphérès).

4e *dynastie :* Khoufrou (Chéops), Doudoufrî (.....), Khafrî (Soufis, Chébren), Menkerî (Menchérès), Shopseskaf (.....). On n'a pas retrouvé les noms indigènes correspondant à Rhatoisès, Bichérès, Seberchérès et Thamphthis.

5e *dynastie :* Ousirkaf (Ourserchérès), Sahourî (Serrès), Kaka (.....), Nofinirikerî), (Nepherchérès), Shorsès-Kerî (Sisirès), Onsirounrî-An (.....), Menkehor (Menchérès), Dadkerî Assi (Tagchérès), Ounas (Onnos).

6e *dynastie :* Teti, Mirirî-Pepi Ier, Mirinrî-Sokarinsaf Ier, Nofirkerî-Pepi II, Mirinrî-Sokarinsaf II, Nitagrit, correspondant aux noms grecs de Othoès, Phios, Métésouphis, Phiops, Menthésouphis et Nitâcris.

7e, 8e, 9e, 10e *dynasties :* Un seul nom nous a été transmis, celui de Hachthoès, dont l'équivalent égyptien n'est pas retrouvé encore.

PÉRIODE THÉBAINE.

11e *dynastie :* inconnue.

12e *dynastie :* Shotpabrî ou Amenemhat Ier (Amenémès), Khopirkerî ou Oursirtsen Ier (Sesogchôsis), Noubkoourî ou Amenemhat II (Hammanémès), Khakhopirrî ou Ousirtsen II (Sésostris), Khakoouri ou Ousirtsen III (Lacharès), Ranmaït ou Amenemhat III (Hamérès), Makhrôouri ou Amenemhat IV (Hamenémès), Sookounofriou (Scemiophris).

13e, 14e *dynasties :* inconnues.

15e *dynastie* (1re des Hycsos ou pasteurs) : Shalati (Salatis, Saïtès), ... (Bnôn), Ap(Hapachnan), Apopi Ier (Apôphis, Aphôbis), ... (Staan ou Iannas),..... (Hassèth ou Hassès). Concurremment, une dynastie thébaine règne dans la haute Egypte.

16e *dynastie* (2e des Hycsos, sur l'Egypte tout entière) : On n'en connaît que Apopi II Aousirrî.

17e *dynastie* (3e des Hycsos, dans la basse Egypte) : 43 rois, dont un connu, Apopi III Agnounrî. Concurremment règnent dans la haute Egypte 43 thébains, parmi lesquels Tiouâa Ier Saqnounrî, Tiouâa II Saqnounrî, ... (Alisphragmonthôsis), ... (Tethmôsis), Tiouâgen Saqnounrî, Kamos Ouazkhopurî.

18e *dynastie :* Ahmos Ier, Amenhotpou Ier, Thoutmos Ier, Thoutmos II, Khnounitamon-Hatshopsiton, Thoutmos III, Amenhotpou II, Thoutmos IV Khâkeou, Amenhotpou III, Amenhotpou IV, Sâanakht, Noutir-Iotf, Toutônkhamon.

19e *dynastie :* Harmhabi Mîamoun, Ramsisou Ier, Siti Ier Ménéphtah, Ramsisou II, Mîamoun (Sésostris), Mînéphtah Ier, Amenmossou, Minéphtah II Siptah, Siti II Minéphtah.

20e *dynastie :* Nakhtsiti-Murî-Mîansoun, Ramsisou III, Ramsisou IV, Ramsisou V, Ramsisou VI, Ramsisou VII, Ramsisou VIII, Mîamoun-Mîtoum, Ramsisou IX, Siphtah, Ramsisou X Mîamoun, Ramsisou XI, Amenhikhopshouf, Ramsisou XII.

PÉRIODE SAÏTE.

21e *dynastie :* à Thèbes, Hrihor-Siamou, Pinôkhi, Pinotmou Ier, Khopirkerî-Pinotmou II, Masahirti, Menkhopirrî, Pinotmou III; — à Tanis, Noutirkhapirrî, Akhopirrî, Ousirmàri, Khopirkerî-Pinotmou II, Masahirti, ..., Ouozhigrî.

22e *dynastie :* Ouazkapirrî-Shashongou Ier, (Sesôgchis), Osorkhon Ier Mîamoun (Osorthôn), Takelôt Ier, Osorkhon II, Shashongou II, Takelôt II, Shashongou III, Pimi, Shashongou IV.

23e *dynastie :* Shirirî ou Petsibastit (Petoubastis), Osorkhon III (Osorchô), ..., (Psammous), ... (Zèt).

24e *dynastie :* Tafnakpt (Technatis, Tnéphachthos, Néochabis), Ouakherî Bokenranf (Bocchoris), ... (Stephinatès), ... (Nechepsôs), Niko Ier (Nechao).

25e *dynastie :* Psamitik Ier (Psammétichos), Niko II, Psamitik II (Psammoutis ou Psammétichos, Ouahibrî (Ouaphrès Hapriès).

26e *dynastie :* Ahmas II (Amôsis, Amasis), Psamitik III (Psammécheritès, Psamménitos).

27e *dynastie* (perse) : Kambouti (Kambusès), Gaumatâ(.....), Ntariousha (Daréios Ier), Snentonem-Sotpenphtah Khabbista (.....), Khshayarska (Xerxès Ier), Artakhshayarska (Artaxerxès Ier), ... (Xerxès II), ... (Soldianos), Ntariousha (Daréios II).

28e *dynastie :* ..... (Amurtaios), seul connu.

29e *dynastie :* Meforît Ier (Nephéritès Ier), Hakori (Hacoris), Psimont (Psammontis), Neforît II (Néphéritès II).

30e *dynastie :* Snotmibû-Sotpenanhouri, Nakhthsrhibi (Nectanébès Ier), Thaho (Tachôs, Téos), Nakhtnibouf (Nectanébès II).

— *Archéologie.* Depuis 1876, le domaine de l'archéologie égyptienne s'est enrichi de plusieurs découvertes importantes. Vers la fin de cette même année, un égyptologue allemand, le Dr Ebers, put acquérir un manuscrit important, qui contient un traité de pharmaceutique à laquelle se mêle, selon l'occurrence, de l'anatomie, de la physiologie et même de l'hygiène. Il date du XVIIe siècle avant l'ère chrétienne, mais c'est en réalité une copie d'un ouvrage plus ancien encore. L'origine des maladies est attribuée par l'auteur à des démons malfaisants; elles ne peuvent être écartées que par des prières et des conjurations, dont le manuscrit donne les formules.

M. Eugène Révillout, de son côté, a découvert, dans un papyrus démotique, acheté par la Bibliothèque nationale en 1874, un fragment d'une chronique égyptienne contemporaine de Manéthon. Ce fragment comprend une partie de la lutte de l'Egypte, alliée aux Grecs, contre les Perses (410-345). Il est très important, car jusqu'ici c'est le seul exemple connu d'un historien national de l'Egypte. M. Maspero, professeur au Collège de France, et qui avait succédé en 1881 à Mariette-bey, comme directeur des musées d'Egypte, entreprit, en cette dernière qualité, des fouilles sur divers points, à Alexandrie, à Thèbes et à Saqqarah.

A Alexandrie, on n'a guère rencontré d'intéressant qu'une statue d'un personnage égyptien nommé Hor, revêtu d'un costume militaire grec. Depuis plusieurs années l'attention de M. Maspero était attirée par des objets de toute nature portant les cartouches de rois dont les tombeaux n'étaient pas connus des Européens. Tout prouvait que des tombes royales avaient été ouvertes. En 1881, M. Maspero se transporta à Thèbes, et, par des mesures de rigueur, parvint à décider les vendeurs d'antiquités à révéler l'emplacement de la cachette. M. Emile Brugsch, conservateur du musée de Boulaq, descendit, sur leurs indications, dans un puits creusé sous les collines de Déir-el-Bahari, non loin de Thèbes. Au fond s'ouvrait une chambre oblongue d'environ 8 mètres de longueur où M. Brugsch trouva plusieurs momies et six mille objets entassés en désordre. Le tout fut transporté au musée de Boulaq.

Ces momies appartiennent à trois familles princières différentes, qui s'échelonnent entre le XVIIIe et le XIe siècle avant notre ère. Le groupe le plus ancien comprend 14 momies appartenant à la XVIIe et à la XVIIIe dynastie. Les plus remarquables de ces momies sont celles de deux grands personnages : Séti Ier et Ramsès II. La découverte du corps de ce dernier, le grand Sésostris, causa une sensation profonde. Le 1er juin 1886, M. Maspero se décida à dépouiller cette momie, en présence du khédive. Ramsès II apparut grand, bien conformé; la tête est allongée, petite; le sommet du crâne est dénudé; le front est bas, l'œil petit et rapproché du front; le nez long, mince, busqué comme le nez des Bourbons; l'oreille ronde, percée d'un trou comme pour y accrocher des pendants; la mâchoire forte et puissante. La bouche, largement fendue, bordée de lèvres épaisses, était remplie d'une pâte noirâtre, dont une partie, détachée au ciseau, a laissé entrevoir quelques dents très usées mais blanches et bien entretenues. La peau est d'un jaune terreux, plaquée de noir. M. Maspero trouve sur ce masque « une expression peu intelligente, peut-être légèrement bestiale, mais de la fierté, de l'obstination et un air de majesté souveraine, qui perce encore sous l'appareil grotesque de l'embaumement ». Parmi les objets faisant partie du mobilier funéraire provenant de ces fouilles, il y a lieu de signaler de beaux papyrus manuscrits, d'innombrables figurines bleues, des urnes à libation en bronze, un panier contenant des victuailles momifiées, gigots de gazelle, oies troussées, têtes de veau, raisins, dattes, etc.; une tente funèbre qu'on trouva dans la cachette de Déir-el-Bahari, pliée et chiffonnée comme un objet sans valeur, qu'un prêtre, trop pressé sans doute de sortir, avait jetée négligemment dans un coin; une momie de gazelle, dont on a trouvé parmi les rois la caisse à forme de quadrupède; enfin, une dizaine d'énormes perruques frisées, renfermées chacune dans un panier carré porté par quatre pieds. Signalons en terminant, le cercueil renfermant les momies de la reine Makeri et de la princesse Moutemhaït; celle-ci est qualifiée de « Royale épouse principale », bien qu'elle n'ait pas vu le jour, sa mère étant morte en couches et l'enfant avec elle.

On aurait lieu de s'étonner que des personnages si divers, appartenant à des époques différentes, aient pu se trouver réunis dans une même cachette. Les cercueils, les momies elles-mêmes se chargent de répondre à cette question, et cela de façon irrécusable; les scribes contemporains ont bien voulu inscrire à l'encre la date, les détails et parfois la raison du transfert qu'ont subi tous ces grands personnages : il fallait les protéger contre la rapacité des voleurs, employés civils, officiers, manœuvres, femmes même, qui durant la XXe dynastie allaient dans les nécropoles enlever les objets précieux, les bijoux, les armes de luxe ou l'or qui recouvrait les cercueils. C'est pour mettre les rois défunts à l'abri de pareils outrages que leurs successeurs s'efforcèrent de trouver des cachettes bien sûres; les cercueils trouvés à Déir-el-Bahari portent des procès-verbaux que M. Maspero a déchiffrés et où l'on trouve la preuve qu'à des intervalles plus ou moins rapprochés les rois chargeaient des hommes de confiance d'aller visiter les momies, de restaurer leur appareil funéraire et de les transporter dans une cachette introuvable si par malheur la cachette primitive avait été découverte. Mais, plus tard, lorsque le grand prêtre d'Ammon Pinotem n'eut conservé que la partie la plus pauvre de l'Egypte et de la Nubie, quand il fallut renoncer à faire venir du bois de la Syrie ou de l'Ethiopie, alors parfois le pharaon usurpa le cercueil de momies précédentes, afin d'y faire déposer la sienne, et l'on dépouilla ses prédécesseurs, en les arrachant à ces cercueils où ils avaient espéré reposer éternellement.

A Saqqarah, les fouilles ont également donné des résultats fort intéressants. Cinq pyramides ont été ouvertes par M. Maspero; trois ont fourni un nombre considérable de textes du plus haut intérêt, et des documents sur des rois de la Ve et de la VIe dynastie.

Dans les environs de Thèbes, M. Maspero découvrit, en 1882, le tombeau de la reine Nitocris, de la XXVIe dynastie, lequel contenait un magnifique sarcophage en albâtre, couvert de belles inscriptions. La campagne de 1883 fut moins fructueuse; deux tombeaux furent trouvés à Thèbes. Dans l'île de Philæ, M. Maspero explora les ruines de deux anciens couvents chrétiens, voisins des cataractes, et acquit la conviction qu'il y avait en Egypte les matériaux d'un musée copte, qui serait précieux pour l'histoire de l'Eglise. A Coptos, il exhuma des inscriptions grecques et latines et dégagea les restes d'un temple aussi considérable que celui d'Edfou et consacré au dieu Khem Ithypallique. A Dendérah, il trouva une avenue de sphinx minuscules de 0m,50 de longueur. En 1884, estimant qu'il lui était impossible avec les 30.000 fr. que lui accordait le gouvernement khédival de pourvoir à l'entretien du musée de Boulaq, de continuer les fouilles et « d'arracher le Delta et la Nubie aux chercheurs de trésors et à la folie malfaisante des touristes », M. Maspero sollicita et obtint en France et en Angleterre des souscriptions qui lui permirent de poursuivre son œuvre. Diverses découvertes furent faites à Memphis, à Thèbes, à Karnak, et le déblayement du temple de Louqsor fut préparé par l'expropriation de la majeure partie des indigènes qui y avaient établi leur demeure. Des travaux de consolidation ont été faits à cet édifice, dont plusieurs parties menaçaient complètement ruine. Des sondages ont également été faits à Alexandrie et permettent d'espérer que sous la ville moderne on retrouvera une partie importante de la ville antique. Entre Erment et Esneh une nécropole bourgeoise a été découverte, qui a donné une quantité considérable de lits grossiers, de vases, d'armes, de provisions de bouche, etc. La forteresse d'Abydos a été également fouillée.

Avant de remettre ses fonctions d'intendant général des fouilles à M. Grébault, ancien directeur de l'Ecole française du Caire (1886), M. Maspero a exécuté des fouilles importantes autour du grand sphinx de Gizeh; le sol a baissé de 16 mètres, mais on n'a pas atteint encore le piédestal. Il a eu encore la bonne fortune de tomber, à Gourney-Mourraï, près de Thèbes, sur une sépulture absolument intacte de la XXe dynastie. C'était celle d'un fonctionnaire, gardien de la nécropole, qui en était en outre l'architecte, le constructeur et le graveur d'inscriptions. Dans la chambre, il y avait aussi deux traîneaux destinés au transport des momies, de grands vases, des caisses et une grande plaque de calcaire sur laquelle est écrit le commencement d'un roman dont le texte, jusqu'alors incomplet, existe au musée de Berlin.

— EGYPTE CONTEMPORAINE. Dans les derniers jours de novembre 1875 on apprit inopinément que le gouvernement anglais venait d'acheter, moyennant 3.976.583 livres sterling, les 176.602 actions du canal de Suez, possédées en nue propriété par le khédive. Il résultait de là une situation imprévue, provenant de l'opposition des intérêts français et anglais, et la question d'Egypte entra à la fin de l'année dans une phase nouvelle. D'abord, la France et l'Angleterre s'accordent tant bien que mal sur la nécessité de prendre en mains la direction des finances de l'Egypte; elles imposent au khédive une loi de liquidation et l'institution du contrôle. Mais, en 1881, le parti national égyptien, soutenu ou plutôt entraîné par l'armée, s'insurge contre l'état de choses établi. L'Angleterre se décide à intervenir militairement dans la vallée du Nil : la France refuse de se joindre à elle et perd la majeure partie de son influence politique en Egypte, tandis que la Grande-Bretagne, pour conserver la sienne, est entraînée dans une guerre dispendieuse contre Arabi d'abord, ensuite contre le Mahdi et dans des négociations interminables avec la Porte.

1° *La question financière.* L'achat des actions du khédive par nos voisins avait une importance politique : la qualité de principal actionnaire leur assurait une haute influence dans la Compagnie de Suez, et, par conséquent, sur le canal, dont l'Egypte est une simple annexe au regard du droit des gens. De plus, il ne faisait doute pour personne que la Grande-Bretagne ne négligerait rien, pour établir sa suzeraineté de fait sur la vallée du Nil. Le khédive, malgré des qualités incontestables, n'avait pas su échapper à la ruine. A bien des égards il s'était montré un homme vraiment moderne; seulement il n'avait point eu les idées de l'Occident sur une question essentielle : l'équilibre budgétaire. Il aurait pu se tirer d'affaire honorablement en donnant des gages à ses créanciers les moins patients et en demandant aux porteurs de sa dette consolidée une prolongation des délais d'amortissement; il ne le fit point, et l'Angleterre, voyant dans cette situation une occasion de s'ingérer directement dans les affaires égyptiennes, vint au secours du vice-roi en lui achetant les actions de Suez dont il était nu-propriétaire. La Grande-Bretagne ne borna pas là ses bons offices; elle poussa la condescendance jusqu'à envoyer au Caire un gentleman d'une compétence indiscutable, qui donnerait au khédive des avis sur différents points relatifs à la situation actuelle de ses finances. Ce gentleman fut M. Cave, juge-avocat général de la trésorerie anglaise lequel, à la suite d'une enquête, conclut à l'unification de la dette, à la substitution du crédit anglais au crédit égyptien, et à la création d'un bureau de contrôle composé d'agents britanniques. Ismaïl-pacha repoussa cette dernière combinaison, comme attentatoire à son indépendance, et proposa l'institution d'une commission internationale de la dette, où entreraient des commissaires européens, représentant les nations auxquelles appartenaient les porteurs des valeurs égyptiennes (mars 1876). M. Cave avait constaté que le solde de tous les emprunts de l'Etat et de ceux de la Daïra s'élevait à 55.332.000 livres sterling, que la dette flottante du Trésor était de 18.243.000 livres sterling, et celle de la Daïra de 3.000 livres sterling, soit un total de 73.578.000 livres sterling de dette consolidée et non consolidée (près de 2 milliards de francs). Par un décret du 6 avril, le khédive suspendit le payement des bons du Trésor, et par un décret du 7 mai, il unifia toutes les dettes de l'Etat en constituant une dette générale portant intérêt à 7 pour 100 et remboursable en 65 ans. Cette dernière mesure avait été prise en conformité d'un projet élaboré par le groupe français des porteurs de titres égyptiens concurremment avec celui préparé par M. Cave. Mais, bien que sanctionné par le khédive, ce projet, qu'on appela le projet français, ne fut pas accepté par l'Angleterre, qui lui reprocha d'allouer aux porteurs de bons du Trésor, c'est-à-dire aux détenteurs de la dette flottante, certains avantages qui n'étaient pas concédés aux porteurs d'obligations. La vérité est que les capitalistes anglais possédant, à l'inverse des capitalistes français, plus d'obligations que de bons du Trésor, n'admettaient pas la majoration de capital attribuée aux bons du Trésor en compensation des intérêts acquis ou courants. M. Goschen fut donc envoyé de Londres pour traiter avec le groupe français, représenté par M. Joubert. Il obtint, entre autres concessions, une réduction de la majoration attribuée aux porteurs de la dette flottante de l'Etat et l'abandon de la majoration entière sur la dette flottante de la Daïra, soit une économie en capital de 3.829.000 livres sterling. Pour ce qui était des garanties affectées au service général de la dette générale unifiée, M. Goschen accepta les dispositions du décret du 7 mai 1876. Il avait en effet été stipulé à cet égard que, pour assurer le payement régulier de l'annuité de 5.138.000 livres sterling, représentant les intérêts et l'amortissement de la dette unifiée, on affecterait au service de cette dette les revenus de quatre mudiriehs (provinces), des octrois du Caire et d'Alexandrie, des douanes, des ports de mer, des chemins de fer, et jusqu'au produit du grand pont de Kasr-el-Nil, au Caire. Tel fut le principe général de l'arrangement Goschen-Joubert, que sanctionna un nouveau décret en date du 18 novembre 1876. Le khédive avait obtenu une réduction des intérêts de la dette; mais, après avoir concédé, au mois de mai précédent, la création d'une Caisse de la dette publique, qui recevrait les fonds destinés au service des intérêts et de l'amortissement, il dut concéder en plus la nomination de deux contrôleurs généraux, l'un anglais, l'autre français; l'un chargé du contrôle général des recettes, l'autre du contrôle de la comptabilité et de la dette publique. Le remède fut insuffisant : les finances périclitèrent durant toute l'année 1877 et le khédive se résigna à instituer (décret du 27 janvier 1878) une commission supérieure d'enquête, chargée d'étudier la cause des déficits et les moyens d'y parer à l'avenir : les gouvernements français et anglais s'y trouvèrent représentés chacun par deux membres, les gouvernements d'Italie et d'Autriche-Hongrie par un membre chacun.

Dès ce moment, à l'action dirigeante de la France et de l'Angleterre vint se joindre l'action plus secondaire, mais non moins effective, de l'Europe, représentée par deux de ses plus grands Etats. La commission, présidée par M. Rivers-Wilson, consigna le